TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing sont transférés, 78, RUE NATIONALE.

A propos des processions. — De l'avis de tous les hommes de bonne foi, les processions ont eu lieu, dimanche, dans un calme absolu.

Ceci ne fait sans doute pas l'affaire de l'organe collectiviste qui donne aujourd'hui sur cette imposante cérémonie religieuse un récit des plus fantaisistes. Nous laissons de côté les termes désobligeants dont se sert un journal qui pose — non pas la liberté de conscience — mais bien l'irréligion à la hauteur d'un principe. Mais où a-t-il vu, hier, des «policiers et des gendarmes se précipiter sur les petits groupes de manifestants inoffensifs ?»

En vérité, l'auteur du récit retourne absolument les *rôles et s'il y a eu des provocations* — restées vaines d'ailleurs grâce au sang-froid des catholiques — c'est bien de la part de quelques collectivistes qui espéraient sans doute quelque gros scandale afin d'amener la suppression des processions. Mais heureusement leurs calculs ont été déjoués.

Ils devraient bien se rappeler, cependant, ces collectivistes militants de Tourcoing, que les catholiques leur ont laissé faire très paisiblement leur cavalcade du carnaval et leur festival de l' « Economie des blouages » — S'ils veulent la liberté de la rue pour eux, qu'ils la respectent donc chez les autres. C'est la moralité de tout ceci.

Une nouvelle réunion du Conseil municipal. — Une réunion extraordinaire du Conseil municipal aura lieu le vendredi 2 juillet 1897, à huit heures très précises du soir, à l'Hôtel-de-Ville, grande salle des mariages, pour délibérer sur les affaires urgentes portées à l'ordre du jour ci-après :

Gare des Francs. Communication de la décision ministérielle concernant la demande d'élargissement de la cour de la gare à 80 mètres. — Institut Colbert. Démolition de l'étage d'un bâtiment latéral menaçant ruine. — Expiration du bail avec M. Herzelle pour Rains. Décision à prendre pour sa prorogation. — Compte administratif communal et compte de gestion du receveur pour 1896, et budget supplémentaire de 1897. Chemins vicinaux. budget additionnel de 1897. — Id. création de ressources pour 1898. — Concours de musique en 1898. nomination d'une commission spéciale chargée de l'examen du projet d'organisation. — Réceptions de travaux et fournitures. — Cessions de terrains à la voie publique. — Crédits supplémentaires.

Rapports de Commissions. — Voirie. Demande d'aqueduc à la rue des Cinq-Voies.

Demande d'aqueduc dans la rue du Cymbale.

Elargissement et redressement du chemin vicinal n° 19, dit de Roncq. — Finances et Voirie. Rue de Renaix. Proposition *d'un propriétaire* pour mise en alignement. — Bains. Traité à passer pour la confection des plans et devis. Installations diverses à comprendre au projet (M. Destombes, rapporteur). — Hôtel-de-Ville. Plans devis et cahier de charges pour l'achèvement intérieur. (M. Théry, rapporteur).

Un nouveau chœur dédié aux « Crick Sicks ». — Après M. Henri Marechal, voici M. Charles Rochas, l'excellent auteur de la scène chorale *Les Chasseurs*, qui obtint une si brillante exécution au concours de chant de 1892, à Tourcoing, qui, à son tour, vient de dédier une composition à notre premier orphéon.

Le nouveau chœur que M. Rochas consacre à nos concitoyens est intitulé : *Les Paysans d'Alsace*. Les paroles sont dû M. Joseph Pierson. On dit beaucoup de bien de cette œuvre dont la première lecture aura lieu aujourd'hui mardi à la répétition des « Crick-Sicks ».

Il n'est pas superflu de rappeler que M. Rochas était membre du jury de Rouen et que déjà, à la suite des succès obtenus par nos orphéonistes, il leur avait envoyé une lettre très élogieuse dans laquelle il leur témoignait tout le plaisir qu'il avait eu et de les entendre et de pouvoir contribuer à récompenser leur talent.

Société des anciens sous officiers et soldats de Tourcoing. — Beaucoup de sociétaires étaient présents à la réunion trimestrielle qui a eu lieu dimanche au siège de la société, café Leclercq.

Les explications données par le président, M. Fourmentin, sur la différence qui existe entre l'armée allemande et l'armée française, tant sous le rapport du cadre que sur la nourriture et le couchage du soldat a beaucoup intéressé l'assistance.

Deux nouveaux médaillés ont été présentés à la société par le président et un chaleureux vivat a été chanté en leur honneur.

En somme, belle réunion à tous les points de vue.

Les récompenses de la Société protectrice des animaux. — Nous relevons les noms ci-après sur la liste des lauréats proclamés dans la quarante-cinquième séance annuelle de la Société protectrice des animaux, à Paris :

Enseignement et éducation. — Instituteur : M. Bonnay-Savinier, à Roncq, médaille d'argent.

Elèves : Emile Bosquart, à Bousbecque, médaille de bronze; Charles Dantin, à Roncq, id.; Cyrille Declercq, à Bousbecque, id.; Augustin Leclercq, à Roncq, id.

Faits continus de protection. — M. Delporte-Bayart, agronome à Roubaix, médaille d'argent ; M. Isidore Ansar, vétérinaire à Tourcoing, rappel de médailles de bronze ;

M. César Bellepaire, conducteur de chevaux, rue du Sentier, à Tourcoing, médaille de bronze; M. Henri Fontaine, cocher chez Mme Cauliez, rue Nationale, à Tourcoing, médaille de bronze; M. Théophile Vanacker, conducteur chez M. Masquilier, médaille de bronze; M. Edouard Deneumelemester, chez M. Masquilier, bons soins aux animaux, mention honorable; M. Désiré Farvacques, employé chez M. Masquilier, bons soins aux animaux.

Mention honorable. — M. Fidèle Hubaut, conducteur de chevaux, rue de Lille 35 à Tourcoing, mention honorable. M. François Muchery, chez M. Masquilier, mention honorable.

Répression de mauvais traitements. — M. Louis Lescouffe, garde-champêtre à Boudnes, mention honorable.

Une contravention au règlement des Halles. — Un marchand de fruits de Courtrai est poursuivi en simple police pour avoir vendu douze paniers, en dehors du marché, à moins de 100 mètres des Halles.

Chevaux emballés. — Lundi, vers une heure et demie de l'après-midi, le camion de M. Jules Dassonville stationnait près de la Forgette à Mouvaux. Tout à coup les chevaux, effrayés par un jeune garçon qui bien inconsciemment s'amusait à tirer les guides, prirent une course folle dans la direction de la gare des Francs. Arrivé près de l'octroi, l'attelage s'engagea dans la rue de Paris. Plusieurs personnes, prises de peur, s'enfuirent.

A ce moment, le tramway électrique se rendait à la gare des Francs.

Immédiatement le wattmann, M. Henri Dhellemme, se jeta résolument à la tête des chevaux; le receveur, M. Henri Dubuchère, l'imita et tous deux, après avoir été traînés sur plusieurs mètres, maîtrisèrent les chevaux en face de l'usine de MM. Tiberghien, rue de Paris.

Blanc-Seau. — *Une ascension aérostatique.* — Le ballon « La Ville de Tourcoing » monté par M. Emile Tiberghien, aéronaute, accompagné de M. Georges Desbonnet, qui s'est élevé hier de la prairie de M. Bonte, au Blanc-Seau, a atteint une altitude de 3200 mètres.

Après un voyage de une heure et demie, le ballon a atterré sans accident à Moorseele (Belgique).

Bousbecque. — *Interruption de circulation.* — La circulation sera interrompue du 29 juin au 10 juillet, le long du chemin d'intérêt commun n° 64 sur la partie comprise entre les chemins vicinaux ordinaires n° 10 et 8 de la commune de Bousbecque.

Pendant cette interruption la circulation des voitures se fera par les chemins ordinaires n° 10 dit du Malvaux et 8 dit du Crunesée.

— *La fête Saint-Jean.* — La Musique municipale, accompagnée de la compagnie des sapeurs-pompiers, à l'occasion de la Saint-Jean, a donné hier une sérénade à M. Jean Dalle, maire de Bousbecque. Après quelques mots de remerciements de l'honorable magistrat, un concert a été improvisé dans le parc et s'est continué une bonne partie de la soirée. La plus grande animation n'a cessé de régner.

Linselles. — *Réunion du Conseil municipal.* — Le Conseil municipal de Linselles s'est réuni en session extraordinaire le dimanche 27 juin, à midi.

Etaient présents : MM. D'halluin, maire ; Catteau et Denarcq, adjoints ; Beny, Hopsomer, P. Destombes, Etienne Destombes, Paul Defaoutère, H. Damortier, Michel Lefebvre, Julien Dupont, Delobel, Mahieu et Delannoy.

Demandes de subvention. — A l'occasion du 14 juillet, diverses sociétés de la commune ont adressé une demande de subvention; cette demande n'est pas prise en considération.

Réparation au clocher. — Le conseil décide ensuite de faire procéder à la réparation des abat-sons du clocher qui sont en très mauvais état; la somme nécessaire sera prise sur la somme portée au budget sous la mention : réparations au clocher.

La séance est levée à midi et demi.

Marcq-en-Barœul. — *Pour infraction à un arrêté d'expulsion.* — Augustin Bekaert, 35 ans, né à Huysse (Belgique), a été appréhendé lundi par le garde Roussel.

Communications

LA MEDAILLE COLONIALE. — Les anciens coloniaux qui ont fait la demande pour obtenir la médaille coloniale et qui n'ont pas encore reçu cette distinction* sont priés de donner leurs noms et adresse à M. Jean Cau, cafetier, au Centenaire, avant le jeudi 1er juillet.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 francs le cent.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT dans le** *Journal de Roubaix* **(Grande édition) et dans le** *Petit Journal de Roubaix.*

LILLE

Une réunion des membres du Syndicat de l'Industrie textile à la Maison du Peuple. — Les membres du Syndicat de l'Industrie textile se sont réunis dimanche soir à la Maison du Peuple. Au cours de la réunion, ils ont voté une somme de cinq cents francs pour les grévistes de la filature Paul Le Blan et ont désigné M. Wattens comme délégué au congrès international de Roubaix qui se tiendra en août prochain.

L'Institut Pasteur de Lille. — On nous communique la note suivante :

« Le conseil d'administration du Comité linier du nord de la France vient de décider la création d'une bourse à l'Institut Pasteur de Lille en vue de faire entreprendre dans cet établissement une étude complète de la question *du roussage du lin.*»

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du lundi 28 juin.* — Présidence de M. Dassonville, vice-président. — CONDAMNATIONS DIVERSES. — Henri Agache, vol, 3 mois avec sursis. — Léandre Vansuys, abus de confiance, 1 mois. — Jules Delaveye et Paul Libbens, 48 heures de prison, et Ferdand Becknut, 16 francs d'amende pour outrages aux agents.

— Aimée Carpentier, mendicité à Roubaix, rue de Lille, infraction à la loi sur la résidence des étrangers, en ne faisant pas la déclaration prescrite, et ivresse, 6 jours de prison et 5 francs d'amende : le tribunal dit que la détention préventive subie par cette femme qui a fait remettre l'affaire pour citer les témoins en mant des faits évidents, ne s'imputera pas sur la durée de la peine.

Jules Moisiaux, vagabondage, 1 mois. — Charles Legrand, mendicité, 4 mois. — Léonard Vanpanteghem, mendicité, 10 jours. — Victor Delaere, fraude à Halluin, 3 jours avec sursis et 500 francs d'amende.

NOUVELLES MILITAIRES

Les officiers de réserve et de territoriale. — Le *Journal officiel* publie un décret sur l'avancement des officiers de réserve et de l'armée territoriale.

Aux termes de ce décret, les sous-lieutenants et lieutenants de réserve de toutes armes peuvent obtenir de l'avancement jusqu'au grade de capitaine inclusivement.

Les sous-lieutenants de réserve peuvent être promus au grade de lieutenant de réserve quand ils ont accompli quatre années dans le grade de sous-lieutenant ;

Les lieutenants de réserve peuvent être promus, au grade de capitaine de réserve lorsqu'il ont accompli six années dans le grade de lieutenant.

Les capitaines de réserve, anciens capitaines de l'armée active, peuvent, après six années de grade de capitaine, être promus chefs de bataillon, chefs d'escadron ou majors de réserve, s'ils ont été proposés pour ce grade à leur départ de l'armée active.

En temps de guerre, ou lorsqu'ils sont employés hors d'Europe, l'Algérie et la Tunisie exceptées, les officiers de réserve peuvent obtenir de l'avancement dans les mêmes conditions d'ancienneté que les officiers de l'armée active, mais au titre de la réserve.

Les sous-lieutenants de réserve et les sous-lieutenants de l'armée territoriale peuvent être promus lieutenants de l'armée territoriale lorsqu'ils ont accompli quatre années dans le grade de sous-lieutenant.

Les lieutenants de réserve et les lieutenants de l'armée territoriale peuvent être nommés capitaines dans l'armée territoriale après avoir accompli six années dans le grade de lieutenant.

Les capitaines de réserve et les capitaines de l'armée territoriale ne peuvent être nommés au grade de chef de bataillon ou d'escadron dans l'armée territoriale avant d'avoir accompli six années dans le grade de capitaine.

Pour les officiers de réserve et de l'armée territoriale, l'avancement a lieu sur toute l'arme; il est exclusivement au choix.

Articles de voyage : GALERIES LILLOISES. 41016-42313

Si vous avez les **digestions pénibles, leurdeurs, somnolence, congestions** après les repas, essayez les Pilules Suisses et vous serez soulagé. 43447d

COFFRE-FORTS FICHET DE PARIS, *les récompenses à* **toutes** *les Expositions.* — Prospectus *franco*, 3, rue Nationale, **Lille.** 21149-43636

CYCLISTES !

Vous avez beau étudier les catalogues ou visiter les magasins de toutes les marques de cycles du monde ! rien ne vaut GLADIATOR. Il vous faut monter la bicyclette française qui ne craint pas d'aller affronter la lutte avec les constructions étrangères, la bicyclette GLADIATOR qui triomphe partout parce qu'elle est la meilleure. Passez chez M. DUPIRÉ, à Roubaix, agent autorisé de GLADIATOR pour la région et vous serez convaincus de la supériorité des bicyclettes GLADIATOR. 43426

LE NOUVEL HORAIRE DES TRAINS

Nous publions, plus loin, un tableau donnant le nouvel horaire des trains, sur les principales lignes du Nord, pour la saison d'été 1897 ; ce nouveau service fonctionnera à partir du 1er juillet.

Nous avons sommairement déjà indiqué les changements apportés par la Compagnie du Nord dans les heures de trains ; voici d'autres observations :

Lille à Lille par Templeuve, Seclin et Don

Le train 3211, de Lille à Lille par Templeuve, Seclin, sera avancé de 30 minutes. Il partira de Lille à 6 h. 10 du matin au lieu de 6 h. 40 et mis en correspondance à Seclin avec le 3006, vers Douai.

Lille à Lille par Haubourdin et Saint-André

Le train 3270, Lille à Haubourdin, Saint-André, sera retardé de 20 minutes. Il partira de Lille à 5 h. 55, il arrivera à Saint-André à 6 h. 13 et aura aussi la correspondance du train 2220 vers Hazebrouck, lequel part de Saint-André à 6 h. 32.

Lille à Lens

Le train de matériel vide 2354 sera mis en service entre Henin-Liétard et Lens. Il partira d'Henin-Liétard à 10 h. 17 du soir, pour arriver à Lens à 10 h. 35, après avoir desservi la station de Billy-Montigny à 10 h. 23, et le passage à niveau du coron de Méricourt et du pont de Sallaumines.

Lille à Béthune

Le train 1777 de Lille à Don, sera avancé de 30 minutes. Il partira de Lille à 6 h. 40 du soir, pour arriver à Don à 7 h. 24 et être en correspondance avec le train 3206 partant de Don à 7 h. 29 vers Seclin.

Lille à Mouscron

Arrêt à Fives-Saint-Maurice. — Le train 2 49, qui part de Lille à 7 heures du soir, s'arrête à Fives-Saint-Maurice à 7 h. 04. Il en sera de même pour le train 2750, qui part de Mouscron à 7 h. 57 du soir ; ce train s'arrêtera à Fives-Saint-Maurice à 8 h. 47 soir.

Le train 2500, de Tourcoing à Lille, sera avancé de 25 min. Il partira à 5 h. 25 du matin pour arriver à Lille à 4 h. 50. Il sera ainsi en correspondance avec le train 3509, qui part de Lille à 7h.matin vers Valenciennes.

Le train 2500 desservira Fives-Saint-Maurice pour les voyageurs sans bagages.

Un train 2506 partira de Tourcoing à 7 h. 10 du matin, pour arriver à Lille à 7 h. 35 ; par suite, le train rapide 906, qui part de Tourcoing à 7 h. 20 du matin, ne prendra plus de classe entre Tourcoing et Lille, et ne desservira plus Croix-Wasquehal.

Le train 2534, qui partait de Tourcoing à 2 h. 20 du soir, quittera cette gare à 3 h. 03 pour arriver à Lille à 3 h. 28.

NORD

Le jury international de l'Exposition de Bruxelles. — L'*Officiel* du 28 juin publie la liste des membres du jury international de l'Exposition de Bruxelles. Nous en extrayons les noms des personnes de notre région qui y figurent.

Sauvetage. — M. Olry, directeur de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur du nord de la France.

Verrerie céramique. — M. Houtart, maître de verrerie à Denain.

Génie civil. — M. Dardenne, directeur commercial de la Société des ciments français de Boulogne-sur-Mer.

Mines-Métallurgie. — MM. Leroy, directeur général des mines de Bruay; baron de Nervo, président de la Société des hauts fourneaux, forges et aciéries de Denain et Anzin ; Fernand Raty, administrateur de la Société des hauts fourneaux de Maubeuge.

Industries textiles. — M. Ternynck, président du tribunal de commerce de Roubaix.

Nécrologie. — On annonce la mort, à Bonsecours-Péruwelz, de M. l'abbé Roth Le Gentil, ancien curé de Niergnies.

M. l'abbé Roth était depuis quelques mois souffrant, et s'était rendu à Bon-Secours pour y suivre un traitement avant de revenir se reposer dans sa ville natale.

M. l'abbé Roth était un prêtre d'une grande sainteté et d'une charité que l'on eût pu parfois qualifier de prodigue.

Il était né à Cambrai le 5 août 1856. Il fut ordonné prêtre le 18 septembre 1880 et nommé professeur à l'Institution N.-D. de Grâce; il fut successivement vicaire à Douai St-Jacques, le 20 juin 1884; curé d'Obrechies, le 8 janvier 1886, et curé de Niergnies, le 17 décembre 1886. Le défunt était dans sa 41e année.

Harpignies et les Anglais. — Une aventure singulière est arrivée à la Royal Académy d'Angleterre. M. Harpignies avait envoyé à l'exposition annuelle de la R. A. un paysage. Les juges, ignorant sans doute le nom et la situation du vieux maître, ou bien trop accoutumés à la peinture anglaise pour savoir encore goûter ce qui est *de la peinture* tout court, refusèrent le tableau. L'affaire n'avait fait aucun bruit.

Mais, soudain, l'on apprit à Londres que M. Harpignies venait d'obtenir, au Salon des Champs-Elysées, la médaille d'honneur, «distinction qu'obtiennent difficilement même les plus grands des artistes continentaux », disent les feuilles anglaises. Là dessus, les juges sévères de la R.A., plus sensibles aux distinctions honorifiques du peintre qu'aux qualités artistiques de son œuvre, devinrent perplexes. « Harpignies ? Qu'est donc cela ? » se disent-ils l'un à l'autre.

Ils s'informèrent. Ils apprirent coup sur coup que M. Harpignies n'était pas un débutant, qu'il avait soixante-dix-neuf ans et que, depuis environ un demi-siècle, il passait pour un assez bon paysagiste. Ils furent surpris de tant de révélations à la fois. « Aurions-nous fait une gaffe ? » se demandèrent-ils. Quelques-uns d'entre eux, après un supplément d'information, en convinrent. Mais d'autres n'en veulent pas convenir. Ils ont tort.

Haubourdin. — Le pensionnat des Filles de la Sagesse a, comme toujours, fourni son contingent pour le brevet d'instruction primaire dans la dernière session.

Sept élèves de cet établissement ont été reçues, ce sont : Mlles Marthe Boissart, Marie et Yvonne Courdent, Hélène Gilliard, Joanna Stuesets, Marie Castelain et Jeanne Parent, ces deux dernières de Roubaix.

Une petite fille asphyxiée dans les water-closets à Armentières. — Lundi une petite fillle de deux ans, Berthe Costenobel, jouait en face de l'habitation de ses parents, habitant rue des Chaufours, cour Saint-Louis.

Vers deux heures de l'après-midi, elle se rendit seule au cabinet d'aisances ; sans même pousser un cri, elle passa à travers la lunette et fut aussitôt asphyxiée.

Mme Costenobel ne voyant pas revenir son enfant fut prise de peur et prit un voisin de descendre dans la fosse; ce n'est qu'au bout d'un quart d'heure que le cadavre de la petite fille put être retiré. On devine le désespoir des parents.

L'orage de samedi. — **A Attiches.** — La foudre est tombée sur l'es[illegible] net Duboquet, au Petit-Attiches.

Le fluide, descendu par une cheminée, a renversé une jeune fille qui se trouvait près du comptoir, puis, passant dans la [illegible] voisine, circula au milieu des autres personnes de [illegible] maison et alla enfin sortir par un trou qu'il pratiqua [illegible] la muraille après avoir déchiré deux planches du [illegible].

Chose curieuse :

Les personnes qui se trouvaient dans la maison n'ont ressenti aucune commotion alors que la foudre passait entre leurs têtes.

L'orage dans le Cambrésis. — Les dégâts causés par l'orage de samedi ont été considérables dans l'arrondissement de Cambrai.

Les cantons de Marcoing et du Cateau ont été particulièrement éprouvés, le premier par la grêle, le second par la pluie qui est tombée plus abondante que partout ailleurs.

Dans certains champs les récoltes sont coupées au pied comme si la faux les eut tranchées.

La foudre est tombée dans la plupart des communes, tuant des personnes et des bestiaux et occasionnant des incendies.

La surabondance des eaux accumulées dans plusieurs communes du canton du Cateau s'est transformée en une rivière et s'est déversée à travers le canton de Solesmes, couchant les récoltes sous une épaisse couche d'argile et faisant déborder les cours d'eau sur son passage. Il en est résulté des inondations entre L'Escaut et la Celle.

PAS-DE-CALAIS

Un baigneur noyé à Audrieuq. — Deux ouvriers agricoles, Jules Butez et Louis Bodart ayant terminé leurs travaux dans les champs se déshabillèrent et se mirent à l'eau, dans le canal de Calais, au « Fort-Batard ». A peine dans l'eau, Butez disparut, mais il revint bientôt à la surface.

Bodart nageant vers lui pour lui porter secours, fut saisi par son compagnon qui l'entraîna également dans le fond; il parvint à force d'efforts à se dégager et à l'aide d'un crochet qu'un batelier lui jeta regagner la berge, tandis que le malheureux Butez disparaissait de nouveau.

Retiré du canal dix minutes après Butez avait cessé de vivre.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du lundi 28 juin.* — Ernest Vancauteren, rue Beaurewaert, 12. — Alfred Montagne, rue Saint-Antoine, cour Desfontaine, 17. — Gustave Bulteau, rue Delespierre, 14. — Fernand Lecomte, rue de l'Alma, fort Wattel. — Henri Vandenbent, rue Mulin, 25. — Yvonne Coupe, rue de Lannoy, cour Boyaval, 10. — Arthur Tonnel, rue des Foudeurs, 25. — Georges Morel, rue du Fontenoy, cour Moreau, 25. — Robert Morel, id.

Mariages. — Jean-Baptiste Allegaert, 24 ans, Croix, et Anna Crespelain, 21 ans, boîtieuse, rue Nain, 31. — Auguste Dupire, 25 ans, sans profession, rue Perrot, 27, et Cécile Dujardin, 21 ans, sans profession, rue de l'Ouest, 35. — Constant Van Ommeslaeghe, 23 ans, apprêteur, rue de la Chaussée, 40, et Christine Desmet, 20 ans, couturière, quai de Boulogne. — Arthur Plachier, 28 ans, apprêteur, rue Sainte-Elisabeth, cour Dereumaux, 5, et Marie Poirier, 28 ans, Roubaix.

Déclarations de décès. — Natalie Germain, 94 ans, rue de la Basse-Masure, 74. — Marie Popelier, 21 jours, rue de l'Alma, fort Wattel, 4. — Louis Dupire, 68 ans, rue de l'Ommelet, 172. — Sophie Lalienne, 82 ans, rue d'Isly, impasse du Nord, 8. — Edonard Singlet, 2 ans, rue de Bouvines, cour Fontier, 2. — Augustine Lambray, 33 ans, rue de Tourcoing, 136. — Louise Vandaele, 16 ans, rue Descartes, 68. — Aimable Iseux, 74 ans, rue Saint-Jean. — Louis Leclercq, 1 jour, rue de Condé, 70.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances des 28 et 29 juin.* — Lucien Lepoutre, rue des Dalles. — Léon Masurel, place des Phalempins. — Henri Desmettre, rue de Roncq.—Elise Dedeken, rue Colbert. — Claire Demeulemeester, rue des Bons Enfants. — Carlos Parq, rue Neuve. — Fernand Dhallun, rue de Menin. — Julia Lecouttre, rue du France. — Georges Batille, rue Montaigne. — Sylvain Heldenbergh, rue de Paris. — Ivonne Cornu, rue de Valenciennes. — Jules Croquison, rue Saint-Roch. — Valentine Ghesquiere, rue Marceau. — Léa Depoorter, ruelle Carrette, Jeanne Vandekerckove, rue de Gand.

Déclarations de décès. — Cherie Senouart, 55 ans, sans profession, rue du Presbytere, Blanc-Seau. — Germaine Candeliers, 47 ans, rue Chaptal, 19. — Penel Vandalle, rue de Menin, cour Houria. — Cyrille Delacre, 1 an, rue de la Latte, 234. — Josephine Delannoy, 76 ans, sans profession, rue Dupuytren. — Eugene Crequre, 22 ans, Usserand, Hôpital civil.

MARCQ-EN-BARŒUL. — *Déclarations de naissances du 28 juin.* — René Sandra, clé du Château. — Suzanne Dutilleul, au Ploey. — Marie Fabre, caserne des douanes. — *Mariage.* — Desiré Delbecke, 24 ans, briquetier et Emma Castelain, 25 ans, couturière. — *Déclarations de décès.* — Charles Martin, 72 ans, hospice. — Angèle Lemaire, 23 ans, chapelière, rue de Marquette. — Louise Laperche, 3 mois, rue des Ecoles.

LINSELLES. — *Déclarations de naissances du 28 juin.* — Néant. — *Déclarations de décès.* — Delphine Delobel, 82 ans, sans profession, rue de Bousbecque.

CONVOIS FUNEBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille FAUVARQUE-GERMAIN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Nathalie GERMAIN, veuve de Monsieur Jean-Baptiste FAUVARQUE, décédée à Roubaix, le 27 juin 1897, dans sa 92e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 30 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Spulcre, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le mardi 29, à 5 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Isly.

Les amis et connaissances de la famille VALENTIN-FLORIN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Constantin-Arthur-Albert VALENTIN, cavalier au 4e Spahis à Sfax (Tunisie), pieusement décédé à Sfax (Tunisie), le 26 juin 1897, dans sa 21e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte Eglise, sont priés de considérer le present avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mardi 29 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 6 heures, et au Service Solennel, qui aura lieu le mercredi 30 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Notre Dame. — La Confrérie des Fidèles Trépassés fera célébrer un Obit le mercredi 7 juillet, à 7 heures du matin. — L'assemblée à l'église.

Les amis et connaissances de la famille DUPIERS-MASURELLE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Louis DUPIERS, décédé à Roubaix, le 27 juin 1897, dans sa 69e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 30 courant, à 8 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Ommelet, 172.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, le jeudi 1er juillet 1897, à 10 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Emile Henri-Joseph BEGHIN-DEBRABANT, ancien administrateur des Hospices de Lille, veuf de Dame Catherine DEBRABANT, décédé à Lille, le 27 juin 1896, dans sa 85e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. De la part de M. et Mme Paul Watine.

BELGIQUE

MOUSCRON. — Un drame au hameau du Blanc-Pignon. — Mort de la victime. — L'arrestation du coupable. — La descente du parquet. — Un drame s'est déroulé dans la nuit de samedi à dimanche, au hameau du Blanc-Pignon à Mouscron.

Au numéro 320 de ce hameau habitent les époux Jules Delannoy, ouvriers. Depuis quelques mois, Delannoy hébergeait son beau-frère, Pierre Delaere, âgé de 40 ans, qui avait été expulsé du territoire français. La femme et les enfants de Delaere habitent encore actuellement Tourcoing. Aucune scène ne s'était encore produite au sein de la famille Delannoy.

Samedi soir, cependant, des voisins entendirent une violente discussion se produire chez Delannoy. C'était ce dernier qui se disputait avec son beau-frère. A certain moment, on entendit les cris réitérés de : « au secours » poussés par une voix d'homme.

Aucun voisin cependant n'intervint et les cris continuèrent pendant une bonne partie de la soirée.

Soudain, ceci d'après la déclaration de témoins, Delannoy s'empara d'un bâton et se mit en devoir de frapper le malheureux Delaere à coups redoublés. Celui-ci fut grièvement blessé à la tête et sur toutes les parties du corps.

Il dut s'aliter tant ses blessures le faisaient souffrir.

Dimanche matin, Delaere resta au lit, dans l'impossibilité complète de se lever. La femme Delannoy vint alors à l'Hôtel-de-Ville de Mouscron, demander l'autorisation de faire transporter son beau-frère à l'hôpital, ce qui lui fut accordé. Lorsqu'elle retourna chez elle, ce dernier était mort. Que s'était-il passé en son absence pendant que son mari gardait Delaere ? Ce point n'a pu encore être établi. Toujours est-il que, dans la matinée, Jules Delannoy alla lui-même à l'Hôtel-de-Ville, déclarer le décès de Delaere.

L'après-midi on fit appeler un barbier de l'endroit pour raser le défunt. Celui-ci, en soulevant le menton, remarqua des traces violâtres dans le cou, et aperçut également une forte ecchymose à l'œil droit.

Il conçut des doutes et avertit M. Strypstein, commissaire de police.

Presqu'au même instant d'autres personnes, voisines de Delannoy, vinrent faire part de la scène de la veille.

Le magistrat se rendit sur les lieux et commença son enquête. Il saisit le bâton dont Delannoy s'était fait une arme pour frapper son beau-frère et interrogea la femme Delannoy qui accusa formellement son mari d'avoir frappé. Delannoy était parti à Tourcoing dans l'après-midi pour annoncer la mort de Delaere à sa famille ; la police l'arrêta à son retour et le conduisit à la prison de l'hôtel de ville.

Interrogé lundi matin, par M. le commissaire, Delannoy nia toute participation au crime.

M. Strypstein avertit aussitôt le parquet et, vers 1 h. 50, celui-ci fit une descente à Mouscron accompagné de MM. les docteurs Peel et Feys, médecins-légistes.

Le parquet se rendit au bureau de police où il interrogea de nouveau Delannoy, qui fut ensuite confronté avec sa femme et des témoins : mais, malgré leurs accusations, il persista dans ses dénégations. Les magistrats se rendirent ensuite à l'hôpital où eut lieu l'autopsie du cadavre de la victime.

Le parquet est retourné à Courtrai vers six heures et demie. Quant à Delannoy, il a été conduit en la même ville pour être écroué.

Ce drame a produit à Mouscron une grande et profonde émotion.

Mort du R. P. Van Tricht. — On annonce de Louvain la mort du R. P. Van Tricht, un jésuite qui avait acquis une quasi célébrité en Belgique et qui n'était pas non plus inconnu en France. Il a donné plusieurs conférences à Roubaix. C'était un chimiste et un physicien distingué, et, par dessus tout, un conférencier exquis, sachant causer sur mille sujets, non seulement scientifiques, mais moraux, sociaux, artistiques avec une rare séduction de parole.

Aussi n'y a-t-il pour ainsi dire pas une œuvre catholique qui n'ai eu recours à lui, pour les conférences destinées à lui donner des prosélytes ou des souscripteurs.

La mort du R. P. Van Tricht est une vraie perte pour la science et pour les œuvres catholiques belges.

Le roi Léopold amiral allemand. (De notre correspondant de Bruxelles.) — La nouvelle vient d'arriver aussi qu'au dîner qui a eu lieu dimanche à Kiel, à bord du yacht impérial *Hohenzollern* et auquel assistait le Roi des Belges, l'empereur Guillaume a bu à celui-ci et a annoncé qu'il le nommait amiral *à la suite* de la marine allemande.

Néchin. — *Un incendie.* — Lundi matin, vers quatre heures, un violent incendie a détruit la petite ferme occupée par les époux Renard-Lefebvre, au hameau de la Lobelrue. Le feu a commencé par la couverture de la grange. C'est en se levant que M. Renard s'est aperçu que le feu était dans sa grange où il faisait de rapides progrès. Il appela « au secours », mais il fut impossible d'éteindre l'incendie.

Le mobilier est complètement sauvé.

On croit que l'incendie est dû à la malveillance.

Des menaces avaient été adressées l'hiver dernier aux époux Renard.

Les dégâts qui s'élèvent à environ deux mille francs, sont couverts par une assurance.

Evregnies. — *Un jeune homme qui se noie en se baignant.* — Dimanche après-midi, un jeune homme de 22 ans, Jules Dolfins, ferblantier à Wattrelos, s'est noyé en se baignant dans le canal de l'Espierre. Le malheureux s'était mis à l'eau après avoir mangé. Son frère, qui ne savait pas nager, avait essayé de le sauver en lui tendant une chemise que le malheureux ne parvint pas à saisir. Son corps a été reconduit à son domicile.

St-Léger. — *Un curieux effet de la foudre.* — Samedi soir, vers sept heures, la foudre est tombée sur une maison appartenant à Monsieur Deprez, brasseur à Obigies et occupée par M. Théophile Dupuy-Deroubaix, cabaretier et marchand de pommes de terre à St-Léger. Le fluide a pénétré par la cheminée et est entré dans la maison où se trouvait Mme Dupuy. Celle-ci était assise au milieu des consommateurs, ayant son mari à côté d'elle et son enfant sur les genoux.

Mme Dupuy a été renversée sur le dos et l'enfant projeté dans un coin de la salle alors que les autres n'ont rien vu ni ressenti.

Les dégâts causés par la foudre s'élèvent à environ deux cents francs.

Rolleghem. — *Les rixes de cabaret.* — C'était la kermesse dimanche à Rolleghem et plusieurs bagarres ont eu lieu. Au cours d'une discussion entre quelques individus dans un cabaret de la commune, une mêlée générale s'en suivit.

A la fin de la lutte, trois des belligérants étaient assez sérieusement blessés.

Au hameau « Tombrouck » le cabaret *Au Moulin* a été également le théâtre d'une rixe sanglante. Deux individus, un commis Van Meulebrouck, ouvrier, et un journalier Jules Verwen, au cours d'une dispute, en sont venus aux mains. Verwée a terrassé son adversaire et lui a porté de nombreux coups à la tête.

La gendarmerie de service a dressé procès-verbal.

Herseaux. — *Une descente de parquet.* — Nous avons relaté dans notre dernier numéro qu'un nommé Locufier avait été frappé d'un coup de couteau par un de ses voisins, François Vanderstraelen.

Comme l'état de Locufier est toujours grave, le parquet de Courtrai a fait une descente lundi après-midi. Vanderstaeten qui est toujours détenu, avait été amené à Herseaux par la gendarmerie pour être confronté avec sa victime. Il a reconnu avoir frappé pour se venger.

Après avoir reçu les déclarations de la victime et des témoins, le parquet est retourné à Courtrai par le train de cinq heures 21.

CHRONIQUE VÉLOCIPÉDIQUE

Tourcoing, Béthune et retour, 105 kilomètres. — Cette course dont on parle depuis un mois passionne de plus en plus l'opinion publique et après la grande course Paris-Roubaix, il nous semble que cette épreuve de demi-fond doive réunir